

Dérogations Medicaid pour les services à domicile et en milieu

Une dérogation Medicaid pour les services à domicile et en milieu communautaire (HCBS) permet aux États d'utiliser les fonds Medicaid pour fournir des services aux personnes handicapées dans leur domicile et leur communauté, qui seraient autrement pris en charge dans un établissement. Les Centers for Medicare and Medicaid Services (CMS) approuvent les dérogations des États. **Une personne doit être bénéficiaire de Medicaid pour être éligible à une dérogation.** La participation à une dérogation Medicaid HCBS est volontaire et centrée sur la personne.

Pour être éligible à toute dérogation Medicaid HCBS, vous devez :

- 1) Être citoyen des États-Unis d'Amérique ou un étranger qualifié en vertu de la loi fédérale sur l'immigration et la nationalité, et être légalement présent aux États-Unis ;
- 2) Être résident de l'État du Nebraska ; et
- 3) Être bénéficiaire de Medicaid.

Chaque dérogation a ses propres critères d'éligibilité. **Une personne ne peut être bénéficiaire que d'une seule dérogation à la fois**, bien qu'elle puisse recevoir des services d'une dérogation en attendant qu'une autre dérogation devienne disponible pour elle.

Il existe deux dérogations pour servir les personnes handicapées, qui répondent aux critères de niveau de soins d'un établissement de soins infirmiers (NF) et souhaitent recevoir des services et du soutien dans leur communauté :

- **Dérogation pour les personnes âgées et handicapées (AD)** : Pour les personnes de tous âges ayant un handicap et les personnes de plus de 65 ans. Destinée à aider les personnes à vivre chez elles.
- **Dérogation pour les lésions cérébrales traumatiques (TBI)** : Pour les personnes de 18 ans et plus ayant subi une lésion cérébrale traumatique. Cette dérogation ne s'applique pas aux lésions cérébrales acquises causées par des AVC, des tumeurs et d'autres causes non traumatiques. Destinée à aider les personnes ayant subi des lésions cérébrales traumatiques (TBI) à vivre chez elles.

Il existe trois dérogations pour servir les personnes ayant des handicaps du développement, qui répondent aux critères de niveau de soins d'un établissement de soins intermédiaires pour personnes ayant des déficiences intellectuelles (ICF-IID) :

- **Dérogation pour les handicaps du développement complets (CDD)** : Offre des services pour l'intégration communautaire en journée et le soutien résidentiel. L'objectif est d'enseigner des compétences de vie autonome dans le domicile de la personne. Cette dérogation s'applique aux personnes de tous âges, bien que les services de jour deviennent disponibles à partir de 21 ans.
- **Dérogation pour les handicaps du développement – Services de jour pour adultes (DDAD)** : Offre des services axés sur l'intégration et l'inclusion communautaires en journée, y compris le soutien à l'emploi ou l'enseignement de compétences pour un futur emploi. Cette dérogation s'applique aux personnes âgées de 21 ans et plus.
- **Dérogation pour le soutien familial (FSW)** : Offre des services et des soutiens pour aider les enfants ayant des handicaps du développement à continuer de vivre dans leur foyer familial. Cette dérogation s'applique aux personnes de la naissance jusqu'à 21 ans.

En savoir plus

- [Que devez-vous savoir sur Medicaid ?](#) - Ce que les demandeurs et les participants doivent savoir.
- [Fiche d'information sur la dérogation pour les personnes âgées et handicapées](#) - Un aperçu d'une page des services et des exigences de la dérogation pour les personnes âgées et handicapées (AD Waiver).
- [Fiche d'information sur la dérogation pour les traumatismes crâniens \(TBI Waiver\)](#) - Un aperçu d'une page des services et des exigences de la dérogation TBI.
- [Fiche d'information sur la dérogation pour les handicaps développementaux complets \(CDD Waiver\)](#) - Un aperçu d'une page des services et des exigences de la dérogation CDD.
- [Fiche d'information sur la dérogation pour les handicaps développementaux - Service de journée pour adultes \(DDAD Waiver\)](#) - Un aperçu d'une page des services et des exigences de la dérogation DDAD.
- [Fiche d'information sur la dérogation de soutien familial \(FSW\)](#) - Un aperçu d'une page des services et des exigences de la dérogation FSW.

Toutes les ressources sont disponibles à

: <http://dhhs.ne.gov/Pages/DD-Resources.aspx> -

La plupart des ressources sont disponibles dans d'autres langues à :

<https://dhhs.ne.gov/Pages/DDD-Resources-In-Foreign-Languages.aspx>

| SERVICES OFFERTS DANS CHAQUE DÉROGATION | AD | CDD | DDAD | FSW | TBI |
|--|----|-----|------|-----|-----|
| La journée pour adultes offre des activités sociales, une supervision et un soutien. Pas d'enseignement. | | ✓ | ✓ | | |
| Le service de santé de journée pour adultes permet des activités sociales, éducatives et de santé structurées. | ✓ | | | | ✓ |
| Le logement assisté est fourni par des établissements agréés pour les services résidentiels et de soutien. | ✓ | | | | ✓ |
| La technologie d'assistance fournit des équipements pour améliorer les compétences quotidiennes et l'indépendance. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| La formation des aidants familiaux est une éducation destinée aux aidants non rémunérés. | | | | ✓ | ✓ |
| L'habilitation de journée pour enfants offre aux enfants un enseignement et un soutien dans un environnement communautaire. | | ✓ | | ✓ | |
| L'aide aux tâches ménagères vous assiste dans les tâches domestiques afin que vous puissiez rester à domicile. | ✓ | | | | ✓ |
| L'intégration/connexion communautaire aide une personne à accéder à sa communauté. | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Compagnon pour les adultes de 18 ans et plus ; la supervision et les soutiens sociaux sont fournis à domicile et dans des environnements communautaires. | ✓ | | | | ✓ |
| L'évaluation consultative pour les adultes fournit une évaluation et des recommandations pour les comportements difficiles. | | ✓ | ✓ | | |
| Les supports de journée offrent des activités et de l'enseignement dans un établissement de prestataire. | | ✓ | ✓ | ✓ | |
| L'évaluation des modifications environnementales détermine les modifications à apporter à votre domicile ou à votre véhicule pour répondre à vos besoins. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Soins supplémentaires pour les enfants en situation de handicap , de la jeunesse jusqu'à l'âge de 17 ans, permettant à l'aidant habituel d'être employé ou de suivre des études. | ✓ | | | | |
| Le mentorat familial et entre pairs offre des mentors ayant des expériences de vie dans la navigation des systèmes et des ressources. | | | | ✓ | |
| Les services de réintégration/transition couvrent les frais d'installation non récurrents afin que vous puissiez passer d'un établissement à un domicile privé ou à un logement assisté. | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Les repas livrés à domicile vous fournissent des repas chez vous. | ✓ | | | | ✓ |
| Modifications du domicile et du véhicule à votre résidence privée ou véhicule principal pour répondre à vos besoins, rester en sécurité et accomplir les tâches par vous-même. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| L'aide ménagère effectue des activités domestiques et des soins à domicile pour aider l'aidant habituel lorsqu'il est absent ou incapable de gérer le foyer familial. | | ✓ | | ✓ | |
| Le développement des compétences d'indépendance offre un enseignement des activités de la vie quotidienne pour aider à récupérer les compétences perdues. Fournis dans votre domicile ou en milieu de groupe. | ✓ | | | | |
| L'habilitation résidentielle à domicile offre un enseignement dans votre propre domicile (Vie indépendante) ou dans le domicile familial (Vie familiale assistée). | | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Les soins personnels pour les adultes de 18 ans et plus incluent l'aide aux activités de la vie quotidienne, les services de compagnie et les tâches liées à la santé. | ✓ | | | | ✓ |
| Le système de réponse d'urgence personnelle (PERS) est un dispositif permettant d'appeler à l'aide. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Le pré-emploi enseigne les compétences générales liées au travail nécessaires pour obtenir un emploi. | | ✓ | ✓ | | |
| L'habilitation résidentielle dans un établissement de prestataire ; inclut le logement continu, le logement d'accueil et la vie partagée. | | ✓ | | | |
| Le répit offre un soulagement pour votre aidant habituel. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Le soutien professionnel en petits groupes dans une entreprise ou la communauté, où vous apprenez des compétences professionnelles et des comportements pour un futur emploi. | | ✓ | ✓ | | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Habilitation résidentielle spécialisée à domicile pour les adultes temporairement incapables de quitter leur domicile pour des services de journée ; inclut les services comportementaux et médicaux. | | ✓ | | | |
| Emploi soutenu – individuel et suivi, vous aide à conserver votre emploi compétitif et intégré. | | ✓ | ✓ | | ✓ |
| L'habilitation résidentielle thérapeutique est un service tout compris dans un établissement de prestataire, disponible lorsque vous avez à la fois un handicap développemental (DD) et une maladie mentale grave. | | ✓ | | | |
| Le transport fournit des trajets vers des lieux de votre communauté pour des raisons non médicales. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |